

# LA 2 ÈME GUERRE MONDIALE, L'EXTERMINATION DES JUIFS ET DES TZIGANES

## Loi du 3 octobre 1940

**Art. 1-** Est regardé comme juif, pour application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif.

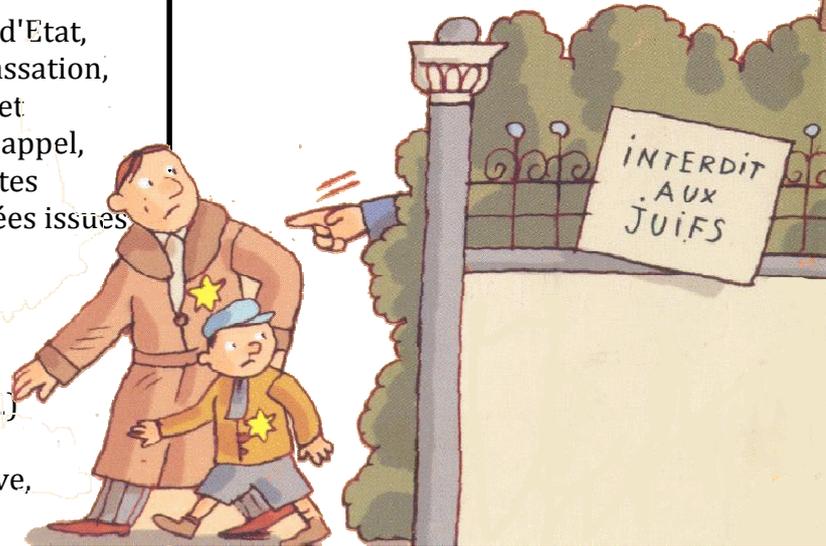
**Art. 2-** L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci-après sont interdits aux juifs:

1. Chef de l'Etat, membre du gouvernement, Conseil d'Etat, conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur, Cour de cassation, Cour des comptes, corps des mines, corps des ponts et chaussées, inspection générale des finances, cours d'appel, tribunaux de première instance, justices de paix, toutes juridictions d'ordre professionnel et toutes assemblées issues de l'élection.(...)

4. Membres des corps enseignants.

5. Officiers des armées de terre, de mer et de l'air. (...)

**Art. 5-** Les juifs ne pourront, sans condition ni réserve, exercer l'une quelconque des professions suivantes: directeurs, gérants, rédacteurs de journaux, revues, agences ou périodiques, à l'exception de publications de caractère strictement scientifique.



3-4 octobre 1940	Premier statut des juifs
29 mars 1941	Création du Commissariat général aux questions juives (Xavier Vallat).
2 juin 1941	Second statut des juifs (étendant la liste des emplois interdits aux juifs)
22 juillet 1941	L'"aryanisation des entreprises juives" (c'est à dire la spoliation des biens appartenant à des juifs) commence en zone occupée.
27 mars 1942	Premier convoi de déportation parti de Drancy pour Auschwitz
6 mai 1942	Darquier de Pellepoix remplace Vallat (jugé trop peu docile par les nazis) au Commissariat général aux questions juives.
29 mai 1942	Obligation du port de l'étoile jaune en zone occupée.
16-17 juillet 1942	Rafle du Vel'd'Hiv'.
11 décembre 1942	Loi ordonnant l'apposition du mot "juif" sur les cartes d'identité.

Anne Franck était une jeune allemande, juive, qui, à 13 ans, a raconté sa vie quotidienne dans son journal. Les juifs doivent porter l'étoile jaune; les juifs n'ont pas le droit de prendre le tramway; les juifs n'ont pas le droit de circuler en autobus, ni même dans une voiture; les juifs ne peuvent faire leurs courses que de trois heures à cinq heures; les juifs ne peuvent aller que chez un coiffeur juif; les juifs n'ont pas le droit d'aller au théâtre et au cinéma; les juifs n'ont pas le droit d'aller à la piscine; les juifs ne peuvent pratiquer aucun sport en public. Les juifs n'ont pas le droit d'entrer chez des chrétiens; les juifs doivent fréquenter des écoles juives, et ainsi de suite. Jacques me disait toujours: « Je n'ose plus rien faire, j'ai peur que ce soit interdit. »

D'après Le Journal d'Anne Frank, 1942, © 1992, 2001 Calmann-Lévy



## La rafle du Vel'd'Hiv'

Les autorités allemandes ont décidé de transférer dans les territoires de l'Est les juifs résidant dans la région parisienne et appartenant aux catégories suivantes: apatrides, Allemands, Autrichiens, Tchécoslovaques, Polonais, Russes, réfugiés sarrois.

Elles ont invité les autorités françaises à effectuer le rassemblement des juifs appartenant à ces catégories dans des camps de la zone occupée d'où elles procéderont à leur transfert. [...] Je vous en prie de bien vouloir prendre toutes dispositions utiles à cet effet.

Instructions de René Bousquet, le 15 juillet 1942, la veille de la rafle du Vel' d'Hiv.

*Les 16 et 17 juillet sont arrêtés par la police française 13 000 français d'origine juive, dont 4 000 enfants, rassemblés au Vélodrome d'Hiver, puis dans les camps de Drancy et de Pithiviers avant d'être déportés dans les camps d'extermination*

## Annette Muller, survivante, témoigne.

"Cependant, mon petit frère et moi avions soif. Nous voulions aller aux cabinets. Mais impossible de passer dans les couloirs de sortie et, comme les autres, nous avons dû nous soulager sur place. (...). J'avais mal à la tête, tout tournait, les cris, les grosses lampes, suspendues, les haut-parleurs, la puanteur, la chaleur écrasante. Assise près de nous sur les gradins, une femme très belle serrait un petit garçon de deux ans dans ses bras.

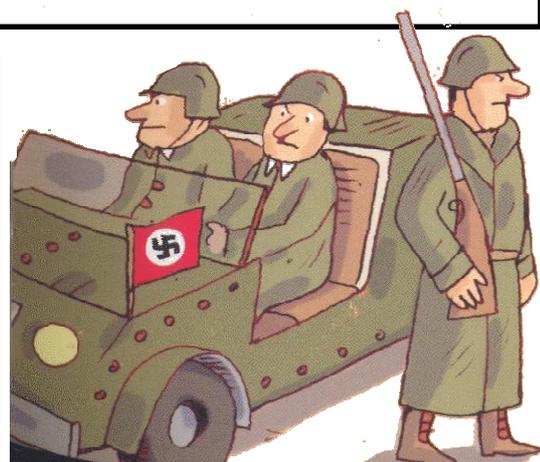


Arrivée de Juifs au camp de concentration d'Auschwitz, Pologne, 1944

## Auschwitz, symbole de l'extermination

Le camp d'Auschwitz, situé à 60 km de Cracovie, dans la Pologne occupée, a été ouvert par les nazis en mai 1940 et libéré en janvier 1945 par l'armée soviétique; Il comprenait plusieurs camps dont un pour les exterminations immédiates dans les chambres à gaz. Presque 1 million de juifs et 21 000 tsiganes y sont morts mais aussi environ 70 000 Polonais, 15 000 prisonniers de guerre soviétiques et 10 000 prisonniers de divers pays

A partir de 1942, les nazis ont mis en oeuvre la «solution finale du problème juif», c'est-à-dire l'extermination des populations juives d'Europe. Les tsiganes ont subi le même sort. Des camps d'extermination équipés de chambres à gaz sont ouverts par les nazis en Europe et notamment en Pologne. Les juifs, les tsiganes et d'autres déportés y sont transférés de toute l'Europe occupée. Au total, plus de 5 millions de juifs ont péri dans ce génocide appelé «Shoah». On estime qu'environ 250 000 tsiganes d'Europe ont également été exterminés.



Paris, le 6 juillet 1942.

**Urgent! A remettre immédiatement!**

A l'Office central de Sécurité du Reich IV B 4 Berlin

Objet: déportation de France des juifs

Référence: entretien entre le SS-Obersturmbannführer Eichmann et le SS-Hauptsturmführer Dannecker, à Paris le 1<sup>er</sup> juillet 1942

Les pourparlers avec le gouvernement français ont abouti jusqu'à présent, au résultat suivant: le Président Laval a proposé, lors de la déportation des familles juives de la zone non occupée, d'y comprendre également les enfants âgés de moins de seize ans. La question des enfants juifs restant en zone occupée ne l'intéresse pas. Je vous demande de prendre une décision d'urgence, par télégramme, afin de savoir si, à partir du quinzième convoi de juifs, les enfants au-dessous de seize ans pourront également être déportés. (-)

Par ordre: Dannecker, SS-Hauptsturmführer.

Document 3 : Les allemands réagissent à la demande de Laval de déporter également les enfants juifs

## Compétence B.0. L'extermination des juifs et des tziganes : un crime contre l'humanité

- À partir de témoignages, en particulier de récits d'enfants, connaître quelques traits de l'extermination des juifs et des tziganes. - Savoir donner une définition simple de crime contre l'humanité.



Déroutement

## Histoire

Matériel

Durée

Dans la dédicace présente au début de l'ouvrage du Petit Prince, Saint Exupéry nous parle de son ami juif et de l'angoisse qu'il a, de le savoir en danger. Pour bien comprendre ce qui se passe à ce moment-là en France, voici une séance décrochée sur le génocide juif et tzigane : crime contre l'humanité.

	Histoire	Matériel	Durée
DEFINITION	<p>❶ <b>Définition recherche dans le dictionnaire: Qu'est-ce qu'un génocide ? Un crime contre l'Humanité ?</b> Ecrire les définitions. Exemple : Massacre, extermination volontaire d'un groupe national, ethnique racial ou religieux et soumission à des conditions d'existence mettant en péril le groupe dans sa totalité. C'est un crime contre l'Humanité. (violation des droits des individus)</p>	dictionnaire	15 min
PETIT RÉSUMÉ DES ÉVÉNEMENTS	<p>❷ <b>Petit Résumé de la situation juste avant</b> Expliquer ce qu'il s'est passé, la drôle de guerre puis la guerre-éclair et la débâcle de l'armée française, l'arrivée du Maréchal Pétain, La France est coupée en 2 : zone occupée, zone libre (ligne de démarcation encore apparente en arrivant au lac de Saint Méart de Gurçon) et la création du gouvernement de Vichy pour la zone libre qui doit rendre des comptes aux Allemands, armée française désarmée, soldats capturés envoyés dans des camps (+ d'un million) (armée de l'armistice= 100 000 hommes) rationnement, exode... Les Français divisés entre ceux qui croient en Pétain (au début nombreux) et ceux qui espèrent en De Gaulle qui est parti à Londres et lance un appel par radio qui sera peu entendu mais qui deviendra un symbole par la suite..(la résistance commencera réellement en 1941 quand l'Allemagne envahira la Russie) et encore plus lorsqu'en 1942 Hitler envahit la zone libre.</p>		5 min
1ÈRE FICHE ÉLÈVE	<p>❸ <b>Lecture de la 1ère fiche élève</b> qui parle de la dégradation des conditions des juifs en France dès octobre 1940. Comment sont traités les juifs ? Est-ce normal ? A votre avis pourquoi ? Ils sont privés peu à peu de leur liberté, montre la progression des lois anti-juives. D'abord 1) <u>exclusion</u> : étoile jaune, puis ils ne peuvent + exercer certains métiers, on les coupe des non-juifs, on les force à se regrouper entre eux (ghettos), 2) <u>déportation</u> : on les rafle, on les emmène en camps, 3) <u>solution finale</u>, on les extermine. .</p>	Fiche 1	15 min